



Saisir l'occasion d'améliorer les droits des femmes

En 2004, une équipe du Centre pour la Protection des Femmes défavorisées du Cameroun, effectuait une visite à Kondengui, la prison à sécurité maximale de Yaoundé, la capitale du pays. Ses membres, venus faire de la formation pour les détenues, ont été préoccupés par les conditions trouvées sur place, notamment une vague d'arrestations pour raisons politiques, de longues détentions préventives, un surpeuplement considérable et un service médical inadéquat.

L'équipe sentit qu'il était impératif d'enquêter et de recenser les cas d'abus et de détention injustifiés de femmes dans cette prison. Mais le temps était court : on avait accordé au centre un droit d'accès d'une durée de cinq mois seulement et son autorisation pouvait être annulée à tout moment.

Heureusement, des conseillers ont pu mettre le personnel du centre en contact avec Urgent Action Fund–Afrique qui octroie des subventions modestes mais opportunes, pour préserver les droits des femmes à travers le continent. Depuis sa création en 2001, le Fonds basé à Nairobi a octroyé rapidement des douzaines de subventions bien ciblées pour aider les groupes de défense des droits des femmes, à saisir des occasions vitales ou à éviter des risques imminents. Bien que ne dépassant pas 5 000 \$US, certaines de ces subventions ont sauvé la vie de femmes activistes en Somalie, en Éthiopie, en Ouganda, au Kenya et au Zimbabwe ;

d'autres subventions ont aidé à appliquer des mesures juridiques importantes au Cameroun, au Kenya et en Ouganda, et à garantir aux femmes une participation aux négociations de paix au Libéria, en Sierra Léone et en Somalie.



En moins de trois jours, réagissant à une proposition du groupe des femmes du Cameroun, le fonds accordait une subvention de 4 200 \$US, permettant ainsi au personnel du centre de collecter tranquillement des données sur les conditions à Kondengui, de fournir une assistance juridique aux détenues et de mettre sur pied une campagne médiatique

pour publiciser ses conclusions. Le résultat immédiat de ce travail a été la libération de 304 femmes détenues de manière illégale ou en attente prolongée d'un jugement. De plus, l'on a commencé à séparer les hommes détenus des femmes, et il a été créé un bureau d'un médiateur pour s'occuper des plaintes des détenus.

« Nous finançons des opportunités, pas des programmes » a déclaré Kaari Betty Murungi, célèbre avocate des droits humains qui dirige le Fonds. « L'idée consiste à permettre à une organisation de saisir une opportunité qui aurait autrement été perdue. »

Contexte

L'UAF–Afrique est une antenne de Urgent Action Fund pour les Droits des Femmes, organisation mondiale ayant initié la pratique de la réponse rapide en matière d'octroi de subventions. Cet accent mis sur des décisions promptes permet aux activistes de réagir vite face aux événements imprévus et aux nouvelles opportunités susceptibles de saper leur travail ou de leur permettre de réaliser des gains considérables.

Étant maintenant totalement indépendant, UAF–Afrique met ce concept en application à travers le continent. Le Fonds est basé à Nairobi, avec un réseau de conseillers et de membres du conseil d'administration répartis dans une douzaine de pays africains. Ensemble, ils cherchent à promouvoir les droits des femmes et des filles, en particulier celles qui sont exposées à la violence et aux conflits.



TIMA. HETHERINGTON/PANOS PICTURES

Des libériens retournant chez eux après que les femmes défenseurs de la paix aient aidé à mettre un terme à la violente guerre civile qui sévissait dans le pays.

Résumé de subvention

Urgent Action Fund–Afrique

200 000 \$US (2003)

Renforcer le mouvement des femmes pour la paix grâce à la formation, à l'assistance technique, au réseautage et à l'octroi de subventions.

Un appui financier et technique de TrustAfrica permet au Fonds de s'affranchir de l'organisation mère basée au Colorado, et de s'installer en tant qu'institution africaine efficace et bien intégrée. En outre, les premières réunions de TrustAfrica ont permis à UAF–Afrique d'établir un partenariat fructueux avec d'autres organisations africaines qui aident les femmes à réagir aux violents conflits.

Stratégies

Le processus d'octroi de subventions du Fonds est d'une rapidité remarquable. Les décisions sont en général prises en 72 heures grâce à la contribution d'un réseau de conseillers, avec l'approbation du directeur et d'au moins trois des quatre autres membres du conseil d'administration, qui communiquent tous par e-mail à travers le continent.

Mais le processus est également stratégique. En accordant des subventions, le Fonds répond à des sollicitations discrètes en appuyant des actions immédiates susceptibles de promouvoir la sécurité humaine, de jeter les bases d'une paix durable ou de renforcer le mouvement pour les droits des femmes. De telles opportunités se présentent lorsque des événements extérieurs modifient la situation, créant un espace où une intervention rapide peut avoir un impact considérable.

Ces subventions visent en général trois types d'activités :

- Les situations de conflits armés, d'escalade de la violence ou d'instabilité politique,
- La poursuite d'actions juridiques ou législatives ayant créé un précédent ; et

- La protection des femmes dont la vie est menacée à cause de leur activisme dans le domaine des droits humains.

Parallèlement à l’octroi de subventions rapides, le Fonds entreprend des initiatives communes afin d’aider les organisations féminines qui font face aux conflits dans la région. Le gros de ce travail vise à renforcer le rôle des femmes dans les négociations de paix, les procédures juridiques de transition et la reconstruction. En aidant ces groupes à partager leurs connaissances, à échanger sur leurs expériences et les mécanismes juridiques à leur disposition — tant au niveau des tribunaux locaux que de la Cour pénale internationale — le Fonds cherche à garantir que les femmes peuvent effectivement contribuer à l’édification de sociétés justes et pacifiques.

Le travail d’élaboration des politiques du Fonds est en harmonie avec l’octroi de subvention. La collaboration étroite avec les militants de base lui permet d’être à l’écoute des développements sur le terrain, apportant ainsi les connaissances et les idées qui alimentent ses efforts dans l’élaboration de ses politiques. En même temps, ses relations avec des organisations régionales ont aidé le Fonds à identifier de nouvelles ressources et stratégies pour assister les activistes locaux, comme par exemple avec le Réseau des femmes africaines pour le développement et la communication (FEMNET) qui a partagé son expertise sur l’Union Africaine, dont l’acquisition aurait pu prendre des années.

Le Fonds fait souvent appel à des organisations partenaires quand il lui faut examiner la candidature de bénéficiaires potentiels. Il entreprend des missions conjointes avec des groupes comme Isis–Women’s International Cross–Cultural Exchange. En quatre ans seulement, il est devenu le pilier central d’une

communauté d’organisations en plein essor qui œuvre à l’édification d’un mouvement plus large et plus efficace pour la paix et les droits humains en Afrique.

Résultats

Avec un soutien opportun d’UAF–Afrique, le Centre pour la protection des femmes défavorisées a pu obtenir la libération de 304 femmes de la prison de Kondengui, ainsi que des changements rapides du système à l’intérieur de la prison. Désormais, au Parlement du Cameroun, on discute de la réforme des prisons pour l’ensemble du pays.

Le Fonds et ses bénéficiaires ont aussi aidé à créer un précédent, à savoir que les négociations de paix doivent être globales, avec les groupes féminins qui y jouent un rôle vital. Au Libéria, par exemple, l’organisation dénommée Women in Peace building Network



Un réseau de femmes ayant survécu au génocide au Rwanda a exhorté ses concitoyens à témoigner devant les tribunaux Gacaca créés pour évaluer les atrocités.

(WIPNET) a conduit les parties en conflit à la table de négociation en faisant quotidiennement des sit-in, en organisant un grand rassemblement pour la paix, et en présentant une pétition pour un cessez le feu. Quand les négociations menacèrent d’échouer, les membres du

réseau bloquent physiquement les issues de la salle de réunion, empêchant ainsi les médiateurs, les belligérants et les politiciens de la quitter. Après la démission de Charles Taylor de la Présidence en 2003, WIPNET joua un rôle significatif dans le gouvernement de transition, certains de ses membres ayant rejoint la Commission Nationale des Droits de l'Homme et la Commission Vérité et Réconciliation.

Le Fonds réussit également à promouvoir la participation féminine aux processus juridiques de transition entamés à la suite des violents conflits. Par exemple, une subvention au Réseau des Femmes du Rwanda, une alliance de femmes ayant survécu au viol ou autres crimes violents durant le génocide, aida à combattre l'intimidation des survivants qui s'apprêtaient à témoigner devant les tribunaux Gacaca créés pour évaluer les atrocités. La subvention a permis au réseau de présenter une pièce de théâtre pour motiver les survivants, dans les villes où les dénonciations de harcèlement et d'intimidation de témoins furent spécialement notoires. Dénommée "Byiringo" (Espoir), la pièce rappelait au spectateurs que si les témoins refusaient de participer au processus Gacaca, les auteurs de crimes ne seraient pas traduits en justice, compromettant ainsi le processus de réconciliation nationale.

Un autre bénéficiaire en Ouganda, Lady Mermaid's Bureau, a élargi la perception des droits des femmes en mettant l'accent sur les questions relatives à la sexualité — en particulier les problèmes auxquels sont confrontées les travailleuses du sexe, tels que l'accès aux soins de santé et les tests de dépistage du VIH/SIDA. Après avoir adressé un pétition au parlement afin qu'il prenne des mesures pour mettre un terme au harcèlement et aux abus des policiers à l'encontre des travailleuses du sexe, la commission juridique parlementaire, en avril 2003 demanda au personnel de l'organisation de collecter des informations complètes sur la prostitution dans le district de Kampala pour le mois suivant. Avec le soutien d'UAF–Afrique, elle a pu mener une enquête, collecter des données, et soumettre les résultats au Parlement avant l'échéance.

Enfin, plusieurs subventions de protection ont permis de sauver la vie de défenseurs des droits de humains en



KAARI BETTY MURUNGI

Kaari Betty Murungi, Directrice d'UAF–Afrique.

Ouganda, au Kenya, en Éthiopie, en Somalie et au Zimbabwe. (Compte tenu de la nature de leur situation difficile, les détails sont gardés confidentiels).

À la lumière de ces réalisations, il n'est guère étonnant que la Directrice du Fonds, Betty Murungi, ait obtenu le Prix 2005 « International Advocate for Peace Award » (Prix international des défenseurs de la paix) — dont certains anciens récipiendaires sont l'Archevêque Desmond Tutu et le Président Bill Clinton — prix décerné par la faculté de Droit Cardozo, à New York. Murungi qui a également reçu la plus haute distinction du Kenya, le « Moran of the Order of the Burning Spear », pour son travail dans le domaine des droits humains, a exposé l'efficacité du Fonds lors d'une réunion de TrustAfrica (alors connu sous la dénomination Initiative spéciale pour l'Afrique) organisée à Maputo, au Mozambique.

« Ces réunions nous ont donné l'occasion de discuter vraiment avec un donateur qui ne souhaitait pas nous imposer un projet ou un programme. C'est alors que nous avons clarifié nos thèmes », a-t-elle rappelé. « Ils ont mis sur pied un processus de réflexion stratégique sur la manière de faire progresser notre travail. »■

Contact

Urgent Action Fund–Afrique
Life Ministry Centre, 2nd Floor
Jabavu Road, Kilimani
P.O. Box 53841-00200
Nairobi, Kenya

Tél : +254 20 2731095

Fax : +254 20 2731094

E-mail : info@urgentactionfund-africa.or.ke

Web : www.urgentactionfund.org

Lisez plus

“Funding Social Justice: Interview with Betty Murungi,” Magazine *Alliance*, juin 2005.

“International Advocate for Peace Award,” *Cardozo Journal of Conflict Resolution*, 11 novembre 2005.